

INAUGURATION  
DU COLLÈGE  
NELSON MANDELA

\*\*\*\*\*

À FLOIRAC  
LE LUNDI 5 DÉCEMBRE 2011  
À 10 H 45

\*\*\*\*\*

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Monsieur le Recteur,  
Madame la Députée-Maire de Floirac, Chère Conchita LACUEY,  
Cher Heini ADAMS,  
Monsieur le Conseiller Général, Cher Jean-Pierre SOUBIE,  
Monsieur le Principal, Cher Pascal MEGARD,  
Monsieur le Gestionnaire, Cher Izzat KAYED,  
Mesdames, Messieurs les Professeurs,  
Chers Collègues Enseignants,  
Mesdames, Messieurs les Agents et les Techniciens de Service du Collège,  
Chers Collègues Élus,  
Mesdames, Messieurs les Parents d'Élèves,  
Mesdames, Messieurs,  
Chères Collégiennes, chers Collégiens,  
Chers Amis,

*«Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres».* Cette phrase, belle et limpide, est issue du livre *Un long chemin vers la liberté*, écrit par Nelson MANDELA.

C'est le nom de cet homme qui a payé du prix d'années passées en prison sa lutte contre l'apartheid, le nom du Premier Président noir d'Afrique du Sud qui orne le frontispice de ce collège flambant neuf, ici, à Floirac.

Aussi, et en m'adressant tout particulièrement à Heini ADAMS, Sud-africain, rugbyman, demi de mêlée de l'Union Bordeaux Bègles, parmi nous ce matin, vous me permettrez de placer cette inauguration hors du commun, sous le signe de la liberté, cette conquête permanente qui ne vaut que si elle est partagée par tous, si elle s'associe l'égalité entre les femmes et les hommes, la fraternité entre tous, quelles que soient leurs origines, la couleur de leur peau ou leur classe sociale.

Chères Collégiennes, chers Collégiens, vous avez bien de la chance de vivre désormais votre scolarité sous ce signe splendide et qu'il vous appartiendra de valoriser en faisant en sorte, au quotidien, de mesurer combien la liberté repose justement sur le respect des autres, de leur propre liberté.

Alors naturellement, je suis très heureux de procéder à l'inauguration de ce nouveau Collège, ici, dans le quartier de la Libération de Floirac, venant s'inscrire dans le cadre de la restructuration de ce vaste secteur urbain, conduit par le Municipalité.

Nous mesurons combien un Collège, renforcé par des équipements culturels et de loisirs contribue à redéfinir les équilibres et à cette mixité sociale dont beaucoup parlent mais dont peu d'élus font l'un des axes majeurs de leur politique.

Madame la Députée-Maire, Mesdames, Messieurs les Élus, ici, à Floirac, vous avez cette volonté de conduire sans faille cette dynamique, la plaçant comme le principe de ce beau projet urbain.

La volonté de remplacer le Collège Yves du Manoir par un nouvel établissement a reposé sur une consultation et une concertation de très grande qualité, conduite par vous, Monsieur le Principal, Cher Pascal MEGARD, en direction de la communauté éducative.

Je voudrais vous remercier très chaleureusement pour cette implication qui vous a permis aussi d'émettre des propositions pour donner un nom à ce Collège, toutes très pertinentes et parmi lesquelles, nous le comprenons, Nelson MANDELA s'est imposé.

Avec la construction de cet établissement, comme vous, je suis intimement persuadé que c'est un véritable changement d'image en terme de proposition éducative qui sera vécu, ici, dans ce quartier de Floirac et bien au-delà dans tout le secteur de recrutement du Collège.

Il ne fait aucun doute qu'il pourra, par ses très nombreuses qualités, accueillir de plus en plus de collégiens, dans des conditions optimales. C'est d'ailleurs déjà le cas car nous observons dès cette année que les collégiens du quartier retrouvent le chemin de leur établissement de secteur : le Collège Nelson MANDELA

Intégralement financée par le Conseil Général, et nécessitant une enveloppe de treize millions 650 000 euros, l'opération, nous le voyons, est une authentique réussite.

Le Collège Nelson MANDELA, pouvant recevoir jusqu'à six cents élèves, ne regroupe pas moins de seize salles d'enseignement général, deux espaces polyvalents de technologie, des classes réservées à l'informatique, aux arts plastiques et à la musique.

Il inclut un Centre de documentation et d'information au cœur de l'établissement, protégé par un jardin.

La pratique sportive, quant à elle, est dispensée sur les équipements communaux, au stade mais aussi au gymnase Yves du Manoir même si nous avons prévu un vestiaire pour les élèves, à l'intérieur du Collège.

La restauration est desservie par la cuisine centrale du Collège Édouard Vaillant de Bordeaux.

Enfin, je voudrais souligner qu'une salle socioculturelle, située dans un véritable «écrin», a été conçue en lien direct avec le quartier, et pleinement accessible par l'extérieur.

Elle pourra naturellement être utilisée en dehors du temps scolaire par les associations de Floirac, après la mise en place d'une convention avec la Ville.

L'Architecte François GUIBERT, à qui nous devons cette magnifique réalisation, utilise ces mots pour la définir et vous me permettez de les citer : «*Efficace, généreux, en résonance avec son environnement, le Collège Nelson MANDELA est avant tout lieu d'humanité.*»

C'est tellement vrai de ce Collège conçu en respectant scrupuleusement un souci de qualité environnementale et intégrant neuf critères de développement durable, intégrés à la démarche Agenda 21 du Conseil Général : un management des opérations associant tous ses partenaires ; la prise en compte de l'équipement avec les projets urbanistiques du secteur ; le recours à des matériaux conformes avec les objectifs du développement durable ; un chantier à faible nuisance et aux déchets scrupuleusement collectés ; le recours aux énergies renouvelables mais aussi une dépense énergétique maîtrisée ; une pareille maîtrise de la consommation d'eau potable et, enfin, l'optimisation du confort hygrothermique de l'établissement.

A cet égard, Monsieur le Recteur, nous signerons ensemble tout à l'heure le tout premier bail vert des collèges, qui sera, je l'espère, très vite généralisé à bien d'autres établissements.

Le bail vert vient matérialiser notre volonté commune d'éduquer, de former, de participer et de faire participer tous les acteurs de la communauté éducative à la mise en œuvre du développement durable au sein du Collège et, au-delà, pour en minimiser son empreinte écologique.

Il s'agit là d'adopter les usages et comportements que requiert le bâtiment pour atteindre son ambition écologique.

A cet instant de mon propos, et pour l'évidente réussite que représente la construction du Collège Nelson MANDELA, je voudrais féliciter ses acteurs et auteurs.

Je citerai notre Direction des Collèges du Conseil Général et tout particulièrement notre chef de projet, Cyrille MARTINET, l'équipe de maîtrise d'œuvre, François GUIBERT, architecte je le disais de très grand talent, MATH Ingénierie, NECHTAN, Intégrale de Restauration, EUGEE, IDB Acoustique et Bouriette & Vaconsin auxquels il me faut associer Alain CASTELLS d'Addenda, Laurent Duprat de BTP Consultants, Eric ARANAUDEAU de Présents et Francis LARRUE de CMO.

Je n'oublie pas les entreprises, leurs responsables et leurs équipes de chantier qui ont présidé aux travaux : Gironde Travaux, EPRM et MINER SA, DAVIPLA, ATSE Bordes et B-ELECTRIC, mais aussi CFA NSA, Froid Cuisine 33 et COURSERANT.

Merci infiniment à vous tous !

Je vous adresse naturellement mes remerciements, Monsieur le Principal, cher Pascal MEGARD, ainsi qu'à vous, Monsieur le Gestionnaire, cher Izzat KAYED, à tous les enseignants et les agents techniques. La naissance de nouveau Collège récompense votre patience et votre engagement.

Merci également aux parents et aux collégiens, à vous Monsieur le Recteur qui partagez ces valeurs qui placent nos enfants au cœur de toutes nos actions communes.

Je n'aurai garde d'oublier de saluer Madame la Députée-Maire, chère Conchita LACUEY, mon coéquipier, Jean-Pierre SOUBIE, Conseiller Général de ce canton de Floirac et dont chacun connaît l'attachement à l'enseignement public. Il a suivi avec attention la construction aux côtés de notre Vice-Président, Alain MAROIS.

Mesdames, Messieurs, chers amis, vous le mesurez, ici, malgré la crise économique contraignant fortement le budget de notre collectivité, nous ne baissons pas la garde quand il s'agit d'œuvrer en faveur de l'éducation et de nos jeunes.

Cette préoccupation, vous le savez, va bien au-delà d'une stricte vocation de bâtisseur. Nous nous soucions de l'éducation sous toutes ses formes, y comprise lorsqu'il s'agit d'alerter nos enfants aux risques si nombreux dans notre société.

Le Conseil Général, c'est vrai, œuvre dans la durée à la modernisation et à la création de Collèges, notre prochain programme prévisionnel d'investissement dédié, prévoyant ainsi de mobiliser cent quatre vingt dix millions d'euros sur trois ans.

Dans ce même état d'esprit, et alors que nous avons lancé le Pacte Numérique Girondin, au-delà du parc informatique que nous avons installé et régulièrement modernisé au sein des établissements, nous financerons des espaces numériques de travail, générant une relation inédite entre collégiens, enseignants et familles.

Dans un instant, je vais remettre à Jean-Louis POUILLET, agent technique des collèges, qui a pris sa retraite et qui a fait l'ouverture mais aussi la fermeture du Collège Yves du Manoir, la médaille du Conseil Général.

Cher Jean-Louis POUILLET, vous avez toute notre amitié et notre respect, vous qui symbolisez cette belle continuité du service public.

Le seul passeport pour l'avenir, pour la juste compréhension du monde, c'est l'éducation et chacun d'entre nous sait bien ici quel est le rôle des années collège.

Puissions-nous, animés par l'idéal de liberté qui a transcendé la vie de Nelson MANDELA, agir pour montrer sans relâche, l'exemple, la voie à nos enfants, pour ouvrir le chemin aux jeunes générations, sans jamais faillir !

Philippe MADRELLE